CHEMINS FERMÉS

MANUEL

Grâce à la coopération de Suisse Rando avec SuisseMobile, swisstopo et l'Office fédéral des routes (OFROU), à partir de 2020, les chemins fermés et les déviations de toutes les formes de trafic non motorisé (randonnée, cyclisme, VTT et patinage) seront coordonnées et publiées comme couches cartographiques officielles sur le géoportail fédéral map.geo.admin.ch.

APERÇU DES ENTRÉES



Rappel

Date à laquelle le rappel a été envoyé par e-mail.

Statut de publication

- Publié: l'entrée est publiée.
- Non publié: l'entrée n'est pas publiée.
- Archivé: l'entrée est archivée et n'est pas publiée.

Statut de validation

- Validé: l'entrée a été validée et traduite par Suisse Rando.
- Provisoire: la traduction et la validation par Suisse Rando sont en attente.



Actions: Modifier

L'entrée ne peut être modifiée que si l'on clique explicitement sur l'icône du crayon.



Chaque modification est validé et traduit par Suisse Rando. Si des modifications sont apportées et doivent être publiées, veuillez terminer en cliquent sur «Sauvegarder».

SAISIR UNE NOUVELLE FERMETURE/DÉVIATION

TYPE



Définir si l'ensemble de données contient une fermeture avec déviation, une fermeture ou seulement une déviation.

TITRE

Max. 50 caractères, prière d'utiliser le format «tronçon (début – fin) ou nom de la vallée ou de la région». Il n'est pas nécessaire d'ajouter des indications supplémentaires telles que «fermeture» ou «déviation».





Exemple: Untervaz – Mastrils Exemple: Hardwald et Rheinpfad

TRACER LA GÉOMÉTRIE

En plaçant des points dans l'éditeur d'itinéraires, il est possible de dessiner la géométrie de fermeture et/ou de déviation. Le tracé entre les points d'appui est automatiquement placé sur le réseau des chemins de randonnée pédestre (snapping). S'il n'existe pas de chemin de randonnée à proximité, le système choisit le chemin le plus direct, à l'exclusion des autoroutes et des routes principales.

Si vous souhaitez tracer vos l'itinéraries à l'écart du réseau de chemin officiel, vous n'avez pas besoin de désactiver le **mode snapping**: il vous suffit de tracer directement. Votre l'itinérarie évolue ensuite sur une ligne droite d'un point d'appui à l'autre.

Les points d'appui sont représentés par des points blancs. Ils peuvent être déplacés par glissement ou supprimés en double-cliquant dessus. Des nouveaux points d'appui peuvent aussi être créés en tirant sur la ligne.

Pour saisir une fermeture avec le même point de départ et le même point final (par ex. itinéraire circulaire), placez le dernier point à proximité du point de départ et faites-le ensuite glisser jusqu'à l'endroit souhaité.

Une fois la ligne de la fermeture terminée, il est possible de passer en haut à « Ligne de déviation » (ou inversement).

Chaque fois que cela est possible et judicieux, la continuité du réseau de chemins de randonnée pédestre doit être assurée par des déviations. S'il n'est pas possible d'établir une déviation acceptable, les randonneurs doivent en être informés suffisamment tôt. Il est possible d'ajouter dans le masque de saisie du CMS («Autres informations ou remarques») une mention sur la desserte par les transports publics, par exemple pour se rendre à la prochaine étape.

Signification des outils



Utilisez «Annuler» ou «Restaurer» pour modifier toutes les modifications dernièrement effectuées.



Vous pouvez aussi désactiver manuellement **la fonction snapping.** Cela est particulièrement utile lorsque vous souhaitez tracer en détail, à un niveau de zoom élevé



Vous pouvez désactiver le mode d'édition avec «Éditeur de verrous». Cela est particulièrement pratique lorsque vous souhaitez cliquer sur d'autres éléments de la carte.

DATE DE DÉBUT

Indiquer la date de début de la fermeture du chemin et/ou de la déviation. L'entrée est affichée sur le calque de carte au plus tôt sept jours avant la date de début.





DATE DE FIN

Indiquer la fin prévue de la fermeture du chemin et/ou de la déviation. En principe, seules les fermetures de chemins et les déviations de plus d'une semaine doivent être saisies. Dans certains cas fondés, des exceptions sont possibles. Afin de garantir une mise à jour régulière des données, les entrées sont limitées en interne à une durée maximale d'un an. Une semaine avant l'échéance du délai fixé, un e-mail de rappel est envoyé afin que les dates soient vérifiées et, le cas échéant, prolongées. En l'absence de prolongation, l'entrée est automatiquement archivée.

DURÉE

Si la date de fin d'une fermeture de chemin ou d'une déviation n'est pas connue avec exactitude, l'information «jusqu'à nouvel ordre» peut par exemple être affichée pour les utilisatrices et utilisateurs. Si aucune saisie n'est effectuée, la date de début - date de fin s'affiche automatiquement sur l'écran de la carte.

MOTIF

Sélectionner le motif de la fermeture ou de la déviation dans la liste déroulante.

AUTRES INFORMATIONS OU REMARQUES

Des informations complémentaires sur la fermeture du chemin ou la déviation peuvent être indiquées ici, si nécessaire. Si la fermeture ou la déviation n'est pas signalée sur le terrain, il faut le mentionner dans ce champ de texte.

SITE INTERNET

Il est possible d'insérer ici un lien vers le site Internet officiel d'un grand chantier, par exemple.

TÉLÉCHARGEMENT DE PDF

Un PDF contenant des informations supplémentaires peut être téléchargé.

SOURCE DE L'INFORMATION: PERSONNE ET ADRESSE DE CONTACT POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

La source de l'information (p. ex. commune, office cantonal des forêts, etc.) est saisie afin d'enregistrer la source des données et de permettre, à l'interne, de demander des précisions concernant le contenu ou l'actualité des données. Ces informations ne sont utilisées qu'à des fins administratives et ne sont pas publiées.

ADRESSES E-MAIL DE L'ASSOCIATION CANTONALE DE TOURISME PÉDESTRE COMPÉTENTE

Il est possible d'indiquer plusieurs adresses e-mail; celles-ci doivent être séparées par une espace. Toutes les notifications relatives à la gestion des données, notamment les rappels (une semaine avant l'échéance de la fermeture du chemin ou de la déviation), sont envoyées à ces adresses e-mail, y compris les indications sur la source des informations, afin que l'actualité de la fermeture du chemin ou de la déviation puisse être vérifiée rapidement et facilement. Étant donné que les personnes fournissant les données n'ont généralement pas accès au CMS et ne peuvent donc procéder à aucune modification, seule l'adresse e-mail de la personne ayant fait la saisie doit être indiquée ici.





STATUT DE PUBLICATION

S'il n'est pas encore prévu d'envoyer la saisie à Suisse Rando pour validation, celle-ci peut être enregistrée avec le statut «Non publié». Si la saisie peut être autorisée pour validation, il convient de sélectionner le statut «Publié».

Les fermetures/déviations saisies peuvent être publiées directement dans le cadre d'une mise à jour quotidienne. Elles sont alors accompagnées de la mention «Provisoire» dans le champ pop-up du géoportail fédéral. Afin de garantir l'uniformité et l'exhaustivité des données, ainsi que pour assurer la coordination des fermetures/déviations de chemin publiées sur le géoportail fédéral pour l'ensemble de la mobilité douce, Suisse Rando les valide dans un délai d'un à trois jours ouvrables en se fondant sur leur plausibilité, leur exhaustivité et leur uniformité et les traduit en quatre langues (allemand, français, italien, anglais). Le statut est ensuite mis à jour en conséquence avec la mention «validé».

PROTOCOLE DES MODIFICATIONS

Tout en bas du masque de saisie, les modifications effectuées sont listées dans un protocole et accompagnées des symboles suivants :



Une nouvelle valeur a été ajoutée.



Une valeur a été modifiée.



Une valeur a été supprimée.

INTÉGRATION SUR LE SITE WEB



Dans le CMS 2.0, les fermetures sont déjà intégrées dans la carte générale.

Pour une intégration supplémentaire ou pour les ACTP qui n'utilisent pas le CMS 2.0 de Suisse Rando, nous recommandons l'utilisation de l'iFrame. Afin de pouvoir afficher sur un site web les fermetures et déviations enregistrés, un iFrame de map.geo.admin.ch doit être intégré. Celle-ci contient également, comme auparavant, la couche cartographique supplémentaire «Alpages protégés par des chiens» ainsi que la nouvelle couche cartographique «Avis de tir et zones de danger publiés». Ainsi, les exercices de tirs annoncés souvent à relativement court terme ne doivent pas être saisis de manière complexe. Dans le menu sous «Partager» > «Intégrer» < «Aperçu», la taille et la section de la carte peuvent être définies par défilement. Le lien vers l'iFrame peut être directement copié et inséré en tant que snippet HTML: Lien pour iFrame

Ce manuel d'utilisation CMS peut également être visionné en format vidéo: https://youtu.be/sVtdVHiB3V8



